

# **VERS UN CONSENSUS**

## **Examen des limites de quartiers d'Ottawa**

### **Rapport sur la première série de consultations publiques**

#### **1. Introduction**

Du 8 novembre au 10 décembre 2004, les responsables du Projet d'examen des limites de quartiers ont reçu de nombreux commentaires judicieux sur la redéfinition des limites de quartiers de la ville d'Ottawa. Les conseillers municipaux et le maire, des résidents et des groupes communautaires ont fait part de leurs points de vue et de leurs préoccupations aux experts-conseils du projet. Ils ont en effet proposé des solutions qui visent à répondre le mieux possible aux besoins de leur collectivité respective tout en tenant compte des exigences d'autres groupes et de la Ville.

Le présent rapport définit l'approche adoptée pendant la première série de consultations publiques, précise les parties qui ont été entendues ainsi que le nombre de participants et résume les observations faites. Il comporte enfin une conclusion générale et un aperçu des prochaines étapes du projet.

Le *Rapport sur la première série de consultations publiques* est un complément au *Rapport Général*. Ce dernier examine en détail les nombreux facteurs relatifs au tracé des limites de quartiers, tels que les grands secteurs d'Ottawa, la taille des quartiers, les communautés d'intérêt et les limites naturelles. Ces deux rapports comportent les renseignements nécessaires aux prochaines étapes qui serviront à atteindre un consensus, soit la tenue de consultations publiques afin de trouver des solutions en ce qui a trait aux nouvelles limites de quartiers de la ville d'Ottawa.

#### **2. Stratégie**

L'examen des limites de quartiers a pour thème « Vers un consensus », et consiste à trouver le plus grand nombre de solutions possible aux exigences des divers intervenants et à éviter de longues et coûteuses procédures d'appel. Pour y parvenir, il faut procéder à de nombreuses consultations.

La première partie de ce processus visait à renseigner la population et les autres intervenants sur le Projet d'examen des limites de quartiers d'Ottawa, à solliciter

l'opinion du plus vaste groupe possible et à obtenir des renseignements généraux sur la structure actuelle des quartiers.

À cette fin, la Ville a produit un éventail de documents de communication dans les deux langues officielles, y compris un cahier de consultation publique sur le projet et une fiche d'évaluation électronique affichée sur un site Web consacré à l'examen des limites de quartiers; une version papier du cahier de consultation et de la fiche d'évaluation ainsi qu'un signet précisant les dates et les lieux des six consultations publiques disponibles dans les succursales de la Bibliothèque publique, dans les centres du service à la clientèle et dans les bureaux des conseillers municipaux; un communiqué de presse ainsi que des annonces parues dans les journaux communautaires et les grands quotidiens invitant les résidents à participer à l'une de ces six séances publiques.

Les participants aux réunions publiques ont pu se procurer sur place le cahier de consultation publique, la fiche d'évaluation, le signet ainsi qu'une brochure contenant les réponses à une Foire aux questions, des données démographiques par quartier pour 2004 et 2015 ainsi qu'un plan de la structure actuelle des quartiers d'Ottawa. (Ces trois derniers documents étaient également affichés sur le site Web consacré au projet.)

Au cours de la première série de consultations, des entrevues exhaustives ont été menées auprès de tous les conseillers municipaux, du maire et de certains groupes communautaires.

Pendant les réunions publiques, les présentateurs se sont servis de cartes indiquant les limites des circonscriptions électorales provinciales et fédérales actuelles et les limites de quartiers ainsi qu'une carte intitulée *Orientations futures* sur laquelle figurent les politiques de la Ville en matière d'aménagement selon le Plan officiel adopté récemment.

Les animateurs ont commencé par donner un aperçu du projet, traiter des questions relatives à la structure actuelle des quartiers et préciser l'objectif du projet, ainsi décidé par le Conseil municipal. Les animateurs ont bien fait valoir que ce dernier n'avait imposé aucune contrainte en ce qui concerne l'examen, c'est-à-dire qu'il n'avait pas exigé que la population soit équilibrée entre les divers quartiers ou que le nombre de quartiers actuel soit conservé.

Une brève explication du cadre utilisé pour proposer une série d'options en ce qui a trait aux nouvelles limites de quartiers a ensuite été donnée. Ce cadre aborde, entre autres, les communautés d'intérêt (secteurs urbain, suburbain et rural), les politiques de croissance du Plan officiel à l'intérieur et à l'extérieur de la limite de croissance urbaine et de la Ceinture de verdure, les prévisions démographiques et les limites naturelles.

À la suite de ces présentations, des résidents ont fait part avec enthousiasme de leur point de vue et ont formulé des suggestions précises sur la pertinence de la modification de la structure actuelle des quartiers et sur la marche à suivre.

### **3. Les personnes consultées**

En tout, plus de 250 personnes ont participé à la première série de consultations publiques sur l'examen des limites de quartiers d'Ottawa. Les réunions publiques et les séances à l'intention des groupes communautaires ont attiré 125 personnes et 51 fiches d'évaluation ont été remises aux réunions publiques ou envoyées par télécopieur au bureau du projet et 27 autres fiches ont été remplies en ligne. De plus, 62 personnes et représentants d'associations ont soumis leurs observations par écrit en mains propres ou par courriel. Le maire et tous les conseillers municipaux ont accordé 22 entrevues.

Certains participants ont consacré énormément de temps et d'efforts à la préparation de leur présentation. Par exemple, une personne avait fourni à l'équipe d'experts-conseils un ensemble complet de transparents décrivant un nouveau système de gestion publique et de quartiers pour Ottawa. Une autre avait conçu un site Web spécial qui comportait une analyse de données d'autres villes et provinces canadiennes ainsi que des suggestions précises sur les nouvelles limites de quartiers.

Des gens de tous les quartiers ont formulé des observations et des suggestions. Il n'est pas étonnant que les résidents de Kanata aient été ceux ayant montré le plus grand intérêt pour ce projet, suivi de ceux des quartiers Rideau, West Carleton et Goulbourn.

Étant donné que la première série de consultations publiques consistait à recueillir des observations générales et ne comportait pas de propositions concrètes, le degré d'intérêt manifesté par les résidents d'Ottawa est très gratifiant. Leurs opinions et leurs suggestions contribueront à faciliter les prochaines étapes du projet.

### **4. Ce que nous avons entendu**

#### **4.1 Observations générales**

Ottawa souffre sans aucun doute encore des répercussions de sa fusion forcée de 2000. La majorité des participants à la première série de consultations publiques croient fermement que la fusion n'a donné lieu qu'à une réduction de services, à une hausse de taxes et à une administration moins attentive aux besoins des résidents. Ces derniers ne sont pour la plupart pas conscients que cette situation est en partie attribuable au transfert des responsabilités par la

Province en ce qui touche les services urbains et à la réduction des subventions pour les services ruraux.

Par ailleurs, les résidents estiment que la ville est trop grande et trop impersonnelle et qu'elle manque de fierté et de sens civique. Le Conseil municipal leur semble également très divisé. Certains pensent que d'autres changements, notamment ceux qui résulteraient de l'examen des limites de quartiers, pourraient être défavorables à ce stade-ci. Tous les résidents, qu'ils habitent en milieu rural, en milieu urbain ou en banlieue sont convaincus que leur collectivité est celle qui souffre le plus du manque d'infrastructure adéquate.

Par contre, les gens savent qu'il faut trouver les solutions nécessaires à l'amélioration du fonctionnement de la nouvelle ville et au renforcement de sa structure. Les résidents sont d'ailleurs prêts à payer plus de taxes pour obtenir de meilleurs services. L'un d'entre eux a même affirmé qu'il lui ferait plaisir de payer des taxes plus élevées s'il obtenait les services qu'il est en droit de recevoir.

Plus précisément, les résidents des diverses communautés comprennent davantage les enjeux qui existent dans les autres quartiers qu'on ne l'aurait cru. En effet, ils reconnaissent de plus en plus qu'il n'y a pas de solution universelle. Ils suggèrent donc des stratégies pratiques mais distinctes en matière de règlements municipaux pour répondre aux besoins des zones urbaines et rurales, notamment en ce qui concerne la destruction des mauvaises herbes, l'abattage des arbres et le brûlage des feuilles. De plus, ils respectent davantage les différents modes de vie des membres de la collectivité et reconnaissent l'apport des résidents en milieux urbain et rural à la nouvelle ville. « Les résidents des secteurs ruraux ont leurs propres problèmes, par exemple, il leur faudrait un avion pour se déplacer dans leurs quartiers », a fait remarquer un résident d'une zone urbaine à l'une des réunions publiques.

Presque tous les participants en faveur d'une modification des limites de quartiers souhaitent la mise en place de toute nouvelle structure avant les élections municipales de 2006 et veulent éviter que le projet ne se retrouve devant la Commission des affaires municipales de l'Ontario.

## 4.2 Représentation municipale

Un vaste éventail d'observations ont été faites sur la nouvelle façon d'aménager les quartiers et sur la décomposition d'Ottawa à des fins municipales. Certains ont suggéré de s'inspirer des limites des circonscriptions électorales provinciales et fédérales et d'autres, de rétablir les quartiers de l'ancienne municipalité régionale d'Ottawa-Carleton. La plupart des participants préconisaient toutefois un réaménagement des quartiers actuels. Il a été proposé de modifier le tracé des limites de quartiers de façon à s'éloigner de la structure géographique des anciennes municipalités, et ce, dans le but de faire une coupure avec le passé.

Les électeurs de la banlieue affirment être moins bien représentés que les électeurs en zone urbaine, alors que ceux en milieu rural se sentent dominés par la banlieue dans leur quartier et estiment que le Conseil municipal n'est pas assez attentif à leurs besoins. Les résidents des quartiers urbains croient pour leur part que l'équilibre des forces favorise les quartiers ruraux. Ils ont également l'impression que leurs voisins de la banlieue manquent de respect envers eux.

De nombreux participants ont suggéré d'adopter la parité du droit de vote, c'est-à-dire, d'appliquer le principe d'« une personne, une voix », ou de la représentation proportionnelle ou alors de ne pas accorder de statut spécial aux quartiers. S'il est impossible d'adopter un système de représentation proportionnelle, les divers quartiers d'Ottawa devraient au moins avoir le même bassin de population, à 15 ou 20 p. 100 près (33 p. 100 au plus). La population suggérée par quartier va de 20 000 à 55 000 résidents. Certains ont également fait valoir que les quartiers qui connaissent la plus forte croissance pourraient, au départ, être moins denses que les quartiers plus stables. Il a également été suggéré de répartir la population entre les quartiers selon le nombre de résidents et d'emplois.

Un certain nombre de participants ont proposé de procéder à un examen des limites de quartiers tous les neuf ou dix ans.

Pour répondre à la suggestion de la parité du droit de vote dans l'ensemble de la Ville d'Ottawa, le concept de la « représentation effective » a fait l'objet d'une longue discussion. Pour y arriver, il faut tenir compte de facteurs autres que celui de la population, tels que la superficie du quartier (temps de déplacement et distance à parcourir), les limites naturelles et les communautés d'intérêt.

On a également fait remarquer que le faible accroissement de la population prévu dans les quartiers ruraux est attribuable aux restrictions relatives à la croissance des zones rurales énoncées dans le nouveau Plan officiel de la Ville d'Ottawa. Ces restrictions ne devraient pas servir d'argument pour s'opposer aux demandes des résidents dans ces secteurs.

Les avis étaient partagés en ce qui touche la fusion de la banlieue avec les zones rurales dans un même quartier. Certains croient que le fait de séparer ces groupes pourrait les polariser, tandis que d'autres estiment que les quartiers « mixtes » de Goulbourn et de Cumberland, ne remplissent pas leur office; ils ont d'ailleurs fait remarquer qu'à l'heure actuelle, le Conseil municipal d'Ottawa ne comptait que deux ou trois véritables conseillers de quartiers ruraux. Un participant a rappelé qu'à l'audience de la Commission des affaires municipales de l'Ontario sur l'examen des limites de quartiers de 2001 à 2003, celle-ci a rejeté la fusion de quartiers urbains et ruraux, conformément à la jurisprudence du Canada sur cette question.

Selon les participants, il est plus facile de représenter les résidents de quartiers urbains établis et stables que la banlieue en plein essor ou ceux situés dans le noyau central de la ville où les conseillers doivent faire face à de nombreux défis, notamment aux sans-abri, à l'expansion des établissements culturels, au transport, à la toxicomanie, etc.

Pour éviter de diviser les collectivités, certains participants ont suggéré d'utiliser comme limites de quartier les grandes routes ou d'autres limites naturelles ainsi que de se conformer à la limite de croissance urbaine énoncée dans le Plan officiel.

#### 4.3 Nombre de quartiers et questions relatives à la gestion publique

Les opinions divergeaient sur la question de savoir s'il fallait ajouter de nouveaux quartiers et conseillers. De nombreux participants étaient en faveur d'une augmentation du nombre de quartiers et de conseillers. L'un d'entre eux a fait remarquer qu'avant la fusion, Ottawa comptait plus de 80 conseillers municipaux à temps plein ou à temps partiel. Un autre a ajouté qu'un nombre impair de quartiers contribuerait à améliorer le fonctionnement du Conseil municipal.

De nombreux résidents ont fait valoir qu'en raison de la croissance rapide des quartiers Bell-Nepean-Sud, Kanata et Gloucester-Southgate, les conseillers de ces quartiers n'étaient pas en mesure de bien représenter leurs électeurs. Ils espèrent que la Ville trouvera une solution à ce problème sans que les autres quartiers n'en subissent les conséquences. Certains ont également formulé des propositions précises sur la façon de diviser les quartiers à croissance rapide et de modifier le tracé des quartiers voisins afin d'améliorer la gestion de cette structure.

La plupart des participants étaient d'accord pour ajouter trois ou quatre quartiers. Une personne a suggéré la création d'au moins 27 quartiers et d'au plus 33 afin d'assurer une représentation effective de la population tout en conservant une « crédibilité démocratique », même s'ils ne comptent pas le même nombre de résidents. Selon cette proposition, de 51 à 61 quartiers seraient nécessaires si le quartier Rideau demeurait petit, en taille et en population.

Aucune préoccupation n'a été soulevée à propos des coûts que représenterait pour la Ville le nombre accru de conseillers municipaux. Certains participants ont affirmé que ces coûts correspondraient à un très faible pourcentage du budget total de la Ville et que « la démocratie n'a pas de prix ».

D'autres ont refusé catégoriquement toute modification apportée au nombre de quartiers. Selon eux, le nombre de quartiers ruraux doit être maintenu, mais il faudrait réaménager les quartiers urbains et ceux de banlieue. Certains ont toutefois suggéré de ramener le nombre de quartiers ruraux à trois ou quatre et de scinder le quartier Kanata. D'autres ont également proposé d'agrandir les

quartiers ruraux afin d'y intégrer les zones rurales des quartiers de banlieue voisins.

Une personne a suggéré que le nombre de quartiers à l'intérieur de la Ceinture de verdure soit égal à celui à l'extérieur de celle-ci. Une autre souhaite que deux quartiers à l'intérieur de la Ceinture de verdure soient éliminés et que leur population soit redistribuée dans d'autres quartiers. Une proposition qui consistait à réduire le nombre de quartiers à 14 a également été formulée.

Parmi les participants qui souhaitaient voir la taille du Conseil municipal maintenue ou réduite, bon nombre d'entre eux se sont prononcés en faveur d'une augmentation du budget des conseillers. En effet, des différences de budget entre conseillers reflèteraient les différences de charge de travail dues au nombre d'électeurs. De plus, certains souhaitent que le rôle des conseillers soit davantage axé sur l'élaboration de politiques plutôt que sur la prestation de services aux particuliers. Des employés compétents seraient en mesure d'assumer une grande partie de ce travail.

Selon certains participants, l'objectif de l'examen des limites de quartiers d'Ottawa devrait inclure la possibilité de mettre sur pied d'autres types de systèmes de gestion publique. Comme l'on prévoit qu'Ottawa continuera de croître et que le nombre de conseillers ne peut pas augmenter indéfiniment, on devra tôt ou tard mettre en place un nouveau système de gestion publique.

Parmi les solutions proposées figuraient celles des quartiers ayant différents droits de vote; des conseils de quartier ou communautaires, qui auraient certains pouvoirs et un budget restreint; des arrondissements comprenant des conseils consultatifs chargés de prendre certaines décisions et responsables de certains aspects du budget de la Ville; et la création de trois villes indépendantes ou le rétablissement de l'ancienne administration régionale.

#### 4.4 Aperçu

La première série de consultations publiques visait à obtenir des commentaires généraux et des suggestions précises sur la redéfinition des limites de quartiers. En menant un processus de consultation publique de cette ampleur, on doit s'attendre à des points de vue très différents comme ceux définis ci-dessus. Bien que la majorité des participants s'entendaient pour dire qu'il existe trois principaux types de quartier dans la nouvelle ville d'Ottawa, leurs idées sur la meilleure structure municipale à mettre en place différaient. Au cours de la deuxième série de consultations, des solutions seront proposées, ce qui donnera lieu à un débat mieux défini.

## 5. Commentaires selon les quartiers

La présente section du rapport sur la première série de consultations publiques décrit les observations faites par quartier; elles seront toutes prises en considération de manière équitable. Un grand nombre d'entre elles s'opposent en raison des divergences d'opinion des participants sur la façon de concevoir le meilleur système de représentation possible. Certains ont suggéré d'apporter de petites améliorations de forme en vue de tracer des limites plus simples, d'autres de fusionner des secteurs et d'autres encore de modifier considérablement un ou plusieurs quartiers. Afin de faciliter la consultation, les suggestions qui touchent plus d'un quartier sont énumérées dans la section consacrée à chacun d'entre eux.

### 5.1 Quartier 1 – Orléans

Suggestions :

- Se servir du chemin Trim plutôt que du ruisseau pour délimiter Orléans de Cumberland;
- L'autoroute 174 constitue un obstacle entre les parties nord et sud du secteur Convent Glen;
- Une partie de Queenswood Heights se trouve dans le quartier Orléans, tandis que celle d'Innes à Des Épinettes est située dans Cumberland; il semble toutefois que le partage de ce secteur entre deux conseillers ne pose pas problème;
- Annexer au quartier Beacon Hill-Cyrville certains secteurs du quartier Orléans;
- Faire du chemin Innes la limite sud du quartier (si un nouveau quartier est créé à cet endroit ou si certains secteurs d'Orléans sont annexés à Beacon Hill-Cyrville);
- Ne pas annexer au quartier Orléans le secteur situé au nord du chemin Innes;
- Intégrer les lotissements actuels et futurs de Cumberland au quartier 1.

### 5.2 Quartier 2 – Innes

Suggestions :

- Ne pas modifier la limite est;
- Blackburn Hamlet est une communauté autonome;
- Le secteur Notre-Dame-des-Champs est réparti entre le quartier 2 et le quartier Cumberland, mais il n'est peut-être pas nécessaire d'en modifier le tracé pour autant;
- Conserver Notre-Dame-des-Champs dans le quartier 2;
- Annexer le terrain de golf municipal Pine-View au quartier Beacon Hill-Cyrville;



- Annexer à Beacon Hill-Cyrville la propriété du Conseil national de recherches du Canada, située au sud du chemin de Montréal;
- Faire du ruisseau Green la limite sud du quartier Beacon Hill-Cyrville.

### 5.3 Quartier 3 – Bell-Nepean-Sud

Suggestions :

- Diviser le quartier 3;
- Créer un autre quartier qui sera délimité par la rivière Rideau, l'autoroute 416, l'autoroute 417, le chemin Fallowfield et le chemin Eagleson;
- Créer un quartier délimité par l'autoroute 416, l'autoroute 417, le chemin Fallowfield et la promenade Terry Fox ou Huntmar, et qui comprendrait Bells Corners;
- Annexer le secteur Bells Corners au quartier Baie, Baseline ou Knoxdale-Merivale;
- Envisager de rattacher le quartier Kanata à Bells Corners;
- Intégrer le village de Fallowfield à un quartier;
- Le chemin Barnsdale constituerait une meilleure limite que celle du chemin Bankfield;
- Faire du chemin Fallowfield la limite sud et du chemin Cedarview la limite ouest délimitant le quartier Bell-Nepean-Sud du quartier Knoxdale-Merivale;
- Annexer Merivale Gardens, Grenfell Glen, Pine Glen et Country Place à Knoxdale-Merivale;
- Conserver Cedar Hill et Orchard Estate dans le quartier 3;
- Annexer au quartier 3 le secteur Riverside-Sud, situé de l'autre côté de la rivière;
- Annexer aux quartiers ruraux voisins les zones rurales situées au sud et à l'ouest de Bell-Nepean-Sud;
- Envisager d'annexer à Goulbourn les zones rurales de Bell-Nepean-Sud (à l'ouest de l'autoroute 416);
- Envisager d'annexer Manotick à un nouveau quartier 3.

### 5.4 Quartier 4 – Kanata

Suggestions :

- Conserver la limite ouest du quartier 4;
- Annexer une grande partie de l'ancien canton de March au quartier West Carleton (se servir du chemin Old Carp ou du chemin March et de la promenade Riddell pour délimiter le territoire);
- Ne pas séparer les zones rurales du quartier 4;
- Se servir de la limite de croissance urbaine comme nouvelle limite entre Kanata et West Carleton plutôt que du chemin Old Carp;

- Annexer au quartier Baie la zone de la Ceinture de verdure qui s'étend jusqu'à la promenade Riddell ainsi que le chemin March Valley;
- Ne pas diviser le quartier 4;
- Scinder le quartier 4 à la hauteur du chemin Hazeldean, de la promenade Terry Fox ou de l'autoroute 417;
- Réunir Stittsville et Glen Cairn dans le quartier 4;
- Créer un quartier qui regrouperait Stittsville, le Centre Corel, Glen Cairn et Bridlewood;
- Ne pas séparer les communautés de Katimavik et de Hazeldean;
- Raccorder le petit secteur qui se trouve à l'intérieur de la limite de croissance urbaine (actuellement dans le quartier Goulbourn) à Bridlewood;
- Conserver l'allée Grierson dans le quartier 4;
- Annexer le secteur Kanata-Ouest au quartier 4;
- Ne pas augmenter automatiquement les frais associés à la prestation de services si Stittsville est annexé au quartier 4;
- Opter pour Stittsville, Bells Corners et Dunrobin si des secteurs voisins au quartier 4 doivent être annexés;
- Créer dans Bell-Nepean-Sud un quartier délimité par l'autoroute 417, l'autoroute 416, le chemin Fallowfield et la promenade Terry Fox ou Huntmar (ce quartier pourrait inclure Bells Corners);
- Envisager de raccorder le quartier 4 à Bells Corners;
- Annexer les terrains visés au quartier 4 modifié si des recours exercés contre le Plan officiel sont accueillis; dans le cas contraire, les conserver dans le quartier Goulbourn.

## 5.5 Quartier 5 – West Carleton

### Suggestions :

- Annexer le secteur Kanata-Ouest au quartier 4;
- Annexer l'essentiel de l'ancien canton de March, qui se trouve dans le quartier Kanata, au quartier West Carleton (se servir du chemin Old Carp ou du chemin March et de la promenade Riddell pour délimiter le territoire);
- Opter pour Stittsville, Bells Corners et Dunrobin si des secteurs voisins au quartier Kanata doivent être annexés;
- Se servir de la limite de croissance urbaine comme nouvelle limite entre Kanata et le quartier 5 (plutôt que du chemin Old Carp);
- Faire de la route 7 la limite entre les quartiers West Carleton et Goulbourn;
- Rattacher à Stittsville le parc industriel (services ruraux) situé à l'ouest du chemin Rothbourne;
- Ne pas modifier le quartier 5.

## 5.6 Quartier 6 – Goulbourn

Suggestions :

- Ne pas modifier le quartier 6;
- Faire de la route 7 la limite entre les quartiers West Carleton et Goulbourn;
- Rattacher à Stittsville le parc industriel (services ruraux) situé à l'ouest du chemin Rothbourne;
- Faire du secteur situé au sud du chemin Fallowfield une zone d'expansion urbaine pour Stittsville;
- Annexer les terrains visés au quartier Kanata modifié si des recours exercés contre le Plan officiel sont accueillis; dans le cas contraire, les conserver dans le quartier Goulbourn;
- Se servir du chemin de desserte Black comme limite si Stittsville ne fait pas partie du quartier 6;
- Envisager de rattacher Stittsville à Glen Cairn dans le quartier Kanata;
- Ne pas augmenter automatiquement les frais associés à la prestation de services si Stittsville est annexé au quartier Kanata;
- Envisager de créer un quartier qui regrouperait Stittsville, le Centre Corel, Glen Cairn et Bridlewood;
- Raccorder le petit secteur qui se trouve à l'intérieur de la limite de croissance urbaine (actuellement dans le quartier Goulbourn) à Bridlewood dans le quartier Kanata;
- Opter pour Stittsville, Bells Corners et Dunrobin si des secteurs voisins au quartier Kanata doivent être annexés;
- Envisager d'annexer au quartier 6 les zones rurales de Bell-Nepean-Sud (à l'ouest de l'autoroute 416);
- Annexer au quartier 6 le secteur du chemin Kettles du quartier Rideau (à l'ouest de la forêt de Marlborough);
- Annexer les zones rurales du quartier Goulbourn au quartier Rideau;
- Ne pas fusionner les quartiers Goulbourn et Rideau;
- Fusionner les quartiers Goulbourn et Rideau.

## 5.7 Quartier 7 – Baie

Suggestions :

- Ne pas modifier le quartier 7;
- Ne pas modifier la limite est du quartier 7 (rue Maitland/chemin Sherbourne), car il s'agit également d'une limite de circonscription électorale; ne pas se servir de Woodroffe comme limite est, car la population s'y oppose;
- Faire de l'avenue Woodroffe la limite est entre Baie et Kitchissippi;
- Bayshore et Crystal Bay sont deux communautés distinctes;
- Envisager d'annexer au quartier 7 Bells Corners et toutes les terres situées à l'intérieur de la Ceinture de verdure;
- Annexer au quartier Baie la zone de la Ceinture de verdure qui s'étend jusqu'à la promenade Riddell ainsi que le chemin March Valley.

## 5.8 Quartier 8 – Baseline

Suggestions :

- Annexer Bells Corners au quartier 8;
- Annexer au quartier Baseline le secteur Crestview du quartier Knoxdale-Merivale;
- Conserver le secteur triangulaire situé à l'ouest de l'autoroute 416 dans le quartier 8, car il fait partie du terrain de l'hôpital Queensway-Carleton qui se trouve en face.

## 5.9 Quartier 9 – Knoxdale-Merivale

Suggestions :

- Annexer au quartier Baseline le secteur Crestview du quartier Knoxdale-Merivale;
- Annexer Merivale Gardens, Grenfell Glen, Pine Glen et Country Place au quartier 9;
- Rattacher la zone de la Ceinture de verdure s'étendant jusqu'au chemin Fallowfield au quartier 9, et se servir du chemin Cedarview comme limite ouest;
- Annexer Bells Corners au quartier Baie, Baseline ou Knoxdale-Merivale;
- Annexer au quartier Rivière une petite parcelle de terrain du quartier 9 située près de la rivière Rideau;
- Annexer au quartier 9 le secteur situé à l'est de l'avenue Fisher, au sud du chemin Baseline et au nord du chemin Walkley;
- Déplacer la limite est du quartier 9 aux lignes médianes du chemin Baseline et de l'avenue Fisher.

## 5.10 Quartier 10 – Gloucester-Southgate

Suggestions :

- Scinder le quartier 10 à la hauteur des chemins Leitrim ou Lester;
- Envisager d'annexer Manotick à un nouveau quartier dans Bell-Nepean-Sud;
- Les secteurs Riverside-Sud et Finlay Creek s'agrandissent;
- Intégrer la communauté d'Ellwood (à l'est de la rue Bank) au quartier 10;
- Conserver la communauté d'Ellwood (à l'est de la rue Bank) dans le quartier Rivière;
- Les gares de triage du chemin de fer situées au sud du chemin Walkley scindent la communauté;
- Intégrer le parc Windsor au quartier Rivière; il se trouve dans deux quartiers à l'heure actuelle;
- Ne pas scinder le secteur Riverside-Sud et former un nouveau quartier en y ajoutant les communautés avoisinantes;

- Agrandir le secteur Riverside-Sud jusque de l'autre côté de la rivière Rideau et l'annexer au quartier Bell-Nepean-Sud;
- Ne pas rattacher Riverside-Sud au quartier Osgoode;
- Carlsbad Springs est divisé et devrait peut-être faire partie du quartier Cumberland;
- Envisager d'annexer au quartier Osgoode les zones rurales situées au nord du quartier 10;
- Envisager d'annexer au quartier Rivière les parties du terrain de l'aéroport situées dans le quartier 10;
- Le fait que l'aéroport se trouve dans deux quartiers ne pose pas problème;
- Annexer la petite parcelle de terrain triangulaire de la CCN (à l'est de l'autoroute 417) au quartier 10;
- Déplacer la limite est (promenade Alta Vista) à l'autoroute 417;
- La communauté de Blossom Park se trouve isolée à l'intérieur de la Ceinture de verdure.

## 5.11 Quartier 11 – Beacon Hill-Cyrville

### Suggestions :

- La ligne médiane du boulevard St-Laurent jusqu'au sud du chemin de fer ou au chemin Innes devrait former la limite est du quartier 11;
- Annexer au quartier Beacon Hill-Cyrville le terrain de golf municipal Pine-View situé à l'est du chemin Blair;
- Se servir du ruisseau Green comme limite sud du quartier 11;
- Se servir de la ligne médiane du chemin Blair pour délimiter les quartiers Beacon Hill-Cyrville et Rideau-Rockcliffe;
- Faire de La Cité collégiale jusqu'à la promenade Bathgate ou au chemin de Montréal la limite nord du quartier 11;
- Il n'est pas logique de faire de La Cité collégiale la limite sud du quartier Rideau-Rockcliffe (le collège n'est pas ouvert au trafic de passage);
- La zone qui se trouve entre les chemins de Montréal et Ogilvie, la promenade de l'Aviation et la promenade Bathgate est une communauté d'intérêt et pourrait faire partie de Rideau-Rockcliffe;
- Ne pas agrandir Rideau-Rockcliffe dans le quartier 11 jusqu'au chemin Ogilvie;
- Les communautés de Carson Woods et de Carson Grove chevauchent la limite entre les quartiers Beacon Hill-Cyrville et Rideau-Rockcliffe, ce qui scinde l'association communautaire;
- Annexer à Beacon Hill-Cyrville la propriété du Conseil national de recherches du Canada, située au sud du chemin de Montréal;
- Si la population du quartier 11 n'est pas assez importante, l'agrandir vers l'est jusqu'aux boulevards Jeanne-D'Arc ou d'Orléans, au nord de Jeanne-D'Arc jusqu'au ruisseau, et vers le sud jusqu'au boulevard St-Joseph.

## 5.12 Quartier 12 – Rideau-Vanier

Suggestions :

- Ne pas modifier Vanier et Rockcliffe.

## 5.13 Quartier 13 – Rideau-Rockcliffe

Suggestions :

- Uniformiser la limite est du quartier 13 afin qu'elle suive les lignes médianes;
- Les communautés de Carson Woods et de Carson Grove chevauchent la limite entre les quartiers Beacon Hill-Cyrville et Rideau-Rockcliffe, ce qui scinde l'association communautaire;
- La zone qui se trouve entre les chemins de Montréal et Ogilvie, la promenade de l'Aviation et la promenade Bathgate est une communauté d'intérêt et pourrait faire partie de Rideau-Rockcliffe;
- Ne pas agrandir Rideau-Rockcliffe dans le quartier 11 jusqu'au chemin Ogilvie;
- Faire de La Cité collégiale jusqu'à la promenade Bathgate ou au chemin de Montréal la limite nord du quartier Beacon Hill-Cyrville;
- Il n'est pas logique de faire de La Cité collégiale la limite sud du quartier Rideau-Rockcliffe (le collège n'est pas ouvert au trafic de passage).

## 5.14 Quartier 14 – Somerset

Suggestions :

- Annexer au quartier Capitale la zone située au sud de l'autoroute 417 (le Glebe);
- Faire de la ligne médiane de la rue Preston jusqu'à la rivière, la limite est du quartier Kitchissippi.

## 5.15 Quartier 15 – Kitchissippi

Suggestions :

- Faire de L'avenue Woodroffe la limite ouest du quartier Baie;
- Ne pas modifier la limite est du quartier Baie (rue Maitland/chemin Sherbourne), car il s'agit également d'une limite de circonscription électorale; ne pas se servir de Woodroffe comme limite est, car la population s'y oppose;
- Annexer au quartier Rivière la zone au nord de l'avenue Carling et au sud de l'autoroute 417;
- Faire de la ligne médiane de la rue Preston jusqu'à la rivière la limite est du quartier Kitchissippi;

- Intégrer la zone au sud de l'avenue Carling, à l'ouest de l'avenue Fisher et au nord du chemin Baseline au quartier 15; envisager d'y rattacher également la Ferme expérimentale.

## 5.16 Quartier 16 – Rivière

### Suggestions :

- Ne pas modifier le quartier 16;
- La communauté d'Ellwood (à l'est de la rue Bank) devrait rester dans le quartier Rivière;
- Rattacher la communauté d'Ellwood (à l'est de la rue Bank) au quartier Gloucester-Southgate;
- Annexer au quartier Rivière une petite parcelle de terrain située près de la rivière Rideau du quartier Knoxdale-Merivale;
- Rattacher le secteur situé au sud de l'avenue Carling, à l'ouest de l'avenue Fisher et au nord du chemin Baseline au quartier Kitchissippi; y annexer également la Ferme expérimentale;
- Annexer au quartier Knoxdale-Merivale le secteur situé à l'est de l'avenue Fisher, au sud du chemin Baseline et au nord du chemin Walkley;
- Rattacher Confederation Heights et Riverside Park, qui se trouvent dans le quartier 16, au quartier Capitale;
- Annexer au quartier Rivière les parties du terrain de l'aéroport qui sont situées dans le quartier Gloucester-Southgate;
- Le fait que l'aéroport se trouve dans deux quartiers ne pose pas problème;
- Rattacher le parc Windsor au quartier Rivière; il se trouve dans deux quartiers différents à l'heure actuelle;
- Les associations communautaires du quartier 16 débordent de l'autre côté de la rivière;
- Annexer au quartier Rivière le secteur situé au nord de l'avenue Carling et au sud de l'autoroute 417;
- La communauté qui se trouve au nord de l'avenue Carling n'a rien en commun avec celle située au sud de la même avenue dans le quartier 16.

## 5.17 Quartier 17 – Capitale

### Suggestions :

- Conserver le parc Heron dans le quartier 17;
- Envisager d'annexer à Alta Vista le parc Heron, qui fait actuellement partie du quartier Capitale;
- Annexer au quartier Alta Vista le secteur situé entre la rivière Rideau et la promenade Riverside;
- Annexer au quartier Capitale le secteur situé au sud de l'autoroute 417 (le Glebe);

- Annexer au quartier 17 le secteur Alta Vista délimité par l'avenue Kilborn et la promenade Alta Vista;
- Envisager d'intégrer Confederation Heights et Riverside Park, qui se trouvent dans le quartier Rivière, au quartier Capitale.

### 5.18 Quartier 18 – Alta Vista

Suggestions :

- Ne pas modifier le quartier 18;
- Annexer au quartier Alta Vista le secteur situé entre la rivière Rideau et la promenade Riverside;
- Annexer au quartier Capitale le secteur Alta Vista délimité par l'avenue Kilborn et la promenade Alta Vista;
- La ligne médiane du boulevard St-Laurent jusqu'au sud du chemin de fer ou au chemin Innes devrait former la limite ouest entre les quartiers Alta Vista et Beacon Hill-Cyrville;
- Faire de l'autoroute 417 la limite est du quartier 18;
- Annexer la petite parcelle de terrain triangulaire de la CCN (à l'est de l'autoroute 417) au quartier Gloucester-Southgate;
- Envisager d'annexer le parc Heron au quartier Alta Vista.

### 5.19 Quartier 19 – Cumberland

Suggestions :

- Conserver le quartier 19;
- La banlieue est trop importante pour que le quartier Cumberland soit un véritable quartier rural;
- Scinder le quartier 19 et créer un quartier rural;
- Annexer au quartier Orléans les lotissements actuels et futurs de Cumberland;
- Une partie de Queenswood Heights se trouve dans le quartier Orléans, tandis que celle d'Innes à Des Épinettes est située dans Cumberland; il semble toutefois que le partage de ce secteur entre deux conseillers ne pose pas problème;
- Carlsbad Springs est divisé et devrait faire partie du quartier Cumberland plutôt que de Gloucester-Southgate;
- Le secteur Notre-Dame-des-Champs est réparti entre le quartier Innes et le quartier Cumberland, mais il n'est peut-être pas nécessaire d'en modifier le tracé pour autant;
- Conserver Notre-Dame-des-Champs dans le quartier Innes;
- Faire du chemin Innes la limite sud du quartier plutôt que le boulevard d'Orléans (si un nouveau quartier y est créé ou que certains secteurs d'Orléans sont annexés à Beacon Hill-Cyrville);
- Ne pas annexer le secteur situé au nord du chemin Innes au quartier Orléans;



- Se servir du chemin Trim pour délimiter le quartier Orléans de celui de Cumberland.

## 5.20 Quartier 20 – Osgoode

Suggestions :

- Ne pas modifier le quartier 20;
- Envisager d'annexer les zones rurales du quartier Gloucester-Southgate au quartier Osgoode;
- Ne pas rattacher Riverside-Sud au quartier Osgoode;
- Ne pas annexer le quartier Osgoode au quartier Rideau;
- Fusionner les quartiers 20 et 21.

## 5.21 Quartier 21 – Rideau

Suggestions :

- Fusionner Rideau et Osgoode;
- Ne pas annexer le quartier Osgoode au quartier Rideau;
- Fusionner Goulbourn et Rideau;
- Ne pas fusionner Goulbourn et Rideau;
- Annexer les zones rurales de Goulbourn au quartier Rideau;
- Rattacher la partie sud du quartier 21 à North Grenville;
- Annexer le secteur du chemin Kettles du quartier Rideau (à l'ouest de la forêt de Marlborough) au quartier Goulbourn;
- Annexer les zones rurales de Bell-Nepean-Sud au quartier Rideau;
- Envisager d'annexer Manotick à un nouveau quartier dans Bell-Nepean-Sud;
- Agrandir le quartier Rideau vers le nord afin d'y inclure Manotick.

## 6. Conclusion

Le *Rapport sur la première série de consultations publiques* illustre l'intérêt exceptionnel que manifestent les résidents d'Ottawa pour l'examen des limites de quartiers. Les questions relatives à ce processus touchent bon nombre de gens, qui sont conscients des nombreux efforts déployés par le passé afin de redéfinir les limites de quartiers. Ils savent en effet ce à quoi les conseillers sont confrontés quotidiennement dans l'exercice de leurs fonctions.

En menant un processus de consultations publiques aussi vaste que celui-ci, il faut s'attendre à obtenir un grand éventail de suggestions et de commentaires, comme le montre la section 4 – *Ce que nous avons entendu* du présent rapport. Les suggestions faites sur la représentation de la population et sur le nombre de quartiers témoignent de ces divergences d'opinion. Il semble que les résidents reconnaissent le fait qu'il existe trois principaux types de quartier dans la

nouvelle Ville d'Ottawa, bien qu'ils ne partagent pas tous le même point de vue sur la meilleure structure municipale à créer.

La première série de consultations publiques a permis de recueillir une multitude d'observations judicieuses et de faire ressortir les domaines qui nécessiteront un débat approfondi pour parvenir à un consensus. De plus, les résidents des secteurs urbains et ruraux et de la banlieue comprennent plus les enjeux auxquels font face les autres quartiers qu'on ne l'aurait cru. La prochaine série de consultations, au cours de laquelle des solutions concrètes seront proposées et examinées, s'annonce fructueuse en raison du vif intérêt manifesté par les résidents ainsi que de leur volonté de participer à des discussions animées sur le sujet.

## **7. Étapes suivantes**

À l'aide du *Rapport Général* et du présent *Rapport sur la première série de consultations publiques*, un rapport sur les solutions envisagées sera préparé dans lequel plusieurs modifications à la structure des quartiers d'Ottawa seront proposées. Après la publication de ce rapport prévue à la mi-février, des consultations publiques auront lieu un peu partout dans la ville. Les suggestions qui y seront recueillies permettront au personnel de formuler des recommandations sur les nouvelles limites de quartiers, lesquelles seront soumises au Conseil municipal en mai ou juin 2005.